

# **CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES** **AU CPAS**

A dater du mois de septembre, le CPAS de Soumagne organise, en collaboration avec l'Ordre des avocats du barreau de Liège, une **consultation juridique mensuelle gratuite**, assurée par un avocat.

Les prochaines permanences auront lieu de 14 à 16 heures :

le 15 septembre,  
le 20 octobre,  
le 17 novembre et  
le 15 décembre 2010.

Ces permanences sont ouvertes à **toutes les personnes** désireuses de recevoir un premier conseil ou d'obtenir une réponse à une question juridique.

Afin de nous permettre d'organiser au mieux les consultations juridiques, nous vous demandons de **prendre rendez-vous** (en téléphonant au **04/345.94.94** ou en vous adressant à l'accueil du CPAS) au plus tard, le lundi qui précède le jour de la consultation à laquelle vous désirez vous rendre.

**En bref** : Consultations juridiques gratuites au CPAS de Soumagne, rue Louis Pasteur, 88, le troisième mercredi de chaque mois de 14 à 16 heures. Inscriptions au 04/345.94.94.